

BULLETIN TRIMESTRIEL du
Syndicat National des Enseignements du Second
degré (SNES-FSU)

SECTION ACADEMIQUE DE NICE
264 BD DE LA MADELEINE 06000 NICE
Tél : 04 97 11 81 53
Fax : 04 97 11 81 51
Mel : s3nic@snes.edu

CM Marseille Gambetta 25168640

Périodique inscrit à la commission pari-taire du
30.9.2020 sous le n°0920S05550
ISSN : 11529954
Direction de la publication : JL cinque

Prix au n° 2 € -
Abonnement annuel 6 €
Imprimerie spéciale SNES



Supp. n° 1 au NICE-SNES n° 247 de mars 2018
Nice, le 14 mars 2018

SOMMAIRE

P.1/1 Grève le 22 mars
P.2/2 Mutations intra académique 2018
Annexe 1 : NICE SNES 247 (2 ex.)
Annexe 2 : affiche Grève 22 mars
Annexe 3 : affiche Mutations

Grève le 22 mars

Pour un printemps des fonctionnaires

7 organisations (CFTC, CGC, CGT, FAFP, FO, FSU, Solidaires) sur les 9 que compte la Fonction publique appellent à la grève et à manifester.

Une vaste entreprise de démolition des services publics, de paupérisation des fonctionnaires et de dénaturation de leurs missions est en cours sous couvert d'entrée dans le « monde nouveau », alors que la modernité appellerait au contraire le développement du commun pour répondre aux grands défis de notre époque. Le « statut », des cheminots ou des fonctionnaires, est actuellement dans le viseur, or il est avant tout une garantie pour le citoyen d'un service public impartial car ses agents sont au service de l'intérêt général et non de tel ou tel intérêt particulier.

Mesures pour baisser les salaires nets des agents publics, stigmatisation des personnels avec le jour de carence, mépris pour les conditions de travail : en moins d'un an, le gouvernement a fait pleuvoir sur les fonctionnaires une avalanche de mauvais coups. C'est désormais aux fondements mêmes du statut qu'il s'attaque. Abandon de missions, 120 000 suppressions d'emplois en 5 ans, rémunérations individualisées, recours accru aux contractuels, remise en cause des instances de dialogue social (CHSCT, commissions paritaires) sont au programme. La réforme des retraites, annoncée pour 2019, vise à défaire un système solidaire déjà fortement dégradé par les réformes précédentes. Quant à l'Éducation, les logiques trop connues continuent de s'y appliquer, en collège comme avec la réforme du bac et du lycée : baisse des moyens, renoncement aux objectifs de démocratisation, autonomie renforcée des établissements, BAC local, mise à mal de la qualification disciplinaire des enseignants. Pas de « monde nouveau » non plus dans les mesures Blanquer.

Pour un printemps de l'Éducation

Les projets de décret et d'arrêtés, qui viennent seulement d'être communiqués aux organisations syndicales, à la veille des instances supposées amender et poser un avis sur ces textes, programment la fin de la démocratisation scolaire où le BAC constituait une référence commune.

La réforme prévoit de mettre fin à des décennies de démocratisation scolaire durant lesquelles le BAC constituait une référence commune. Ce projet renvoie l'organisation des épreuves du baccalauréat au local, prive les enseignants de la maîtrise de l'évaluation de ces épreuves et soumet les lycéens à une évaluation permanente au mépris de la qualité des apprentissages.

En bref, ce projet réduirait le baccalauréat à un « diplôme maison » dont la valeur ne pourra dépendre que de la réputation de l'établissement, ce qui est inconcevable.

Le 22 sera donc, également, l'occasion d'exiger le retrait de ce projet et de demander l'ouverture de véritables concertations pour une remise à plat totale de la réforme.

Une grève massive et des manifestations nombreuses le jeudi 22 mars peuvent inverser le cours des choses. Le gouvernement mène en effet le pays vers un modèle libéral qui n'est pas majoritaire dans l'opinion.

L'enjeu de notre mobilisation sera donc de démontrer à la population que ce qui se passe dans la Fonction publique et dans l'éducation est grave tant les changements envisagés sont profonds et touchent non seulement aux conditions de rémunération et de travail de 20% des salariés, mais aussi au modèle de société. Au rendez-vous du 22 mars, la mobilisation de chacun comptera.

Alain Galan, secrétaire général du SNES-FSU, académie de Nice.

Mutations intra académique 2018

SAISIE DES VOEUX sur SIAM (via I-Prof) du lundi 19 mars 8h au jeudi 29 mars 8h.

Le mouvement intra 2018 s'ouvre dans un contexte difficile pour nos professions et nos carrières (voir ci-dessus).

Pour la rentrée 2018 dans notre académie, le recteur et les DASEN retirent des collèges et des lycées 312 heures poste et 1126 HSA alors que nos établissements accueilleront 1128 élèves de plus que ceux attendus à la rentrée 2017. Cette saignée inacceptable est la traduction concrète des objectifs de la « transformation publique ». De nombreux établissements sont rentrés dans l'action : vote contre les DGH, demandes d'audience, conférences de presse, grèves locales. Les conditions de rentrée pèseront sur la mobilité de chacun et de tous.

Cette année, dans les discussions préalables à l'ouverture du mouvement intra, le SNES-FSU Académie de Nice a proposé et a obtenu :

- la date de prise en compte d'un enfant à naître est décalée au 03/04/18, ce qui permettra de prendre en compte la situation réelle des collègues ;
- la bonification stagiaire de 50 pts portera sur le 1er vœu large ;

Cela s'ajoute à ce que le SNES-FSU avait obtenu l'année passée (bonification de 30 points dès la 3ème année pour les TZR, entrants avec 175 points de barème fixe).

Conseils, questions, doutes à propos de votre mutation : n'hésitez pas à contacter vos élu(e)s SNES-FSU lors des permanences et des différentes réunions organisées sur l'ensemble du territoire académique (voir affiche en annexe).

GRÈVE JEUDI 22 MARS

DANS LA FONCTION PUBLIQUE

avec FSU, CGT, Solidaires, FO, FAFP, CGC, CFTC

RASSEMBLEMENTS et MANIFESTATIONS



NICE 10h Théâtre de verdure

TOULON 10h Place de la Liberté

DRAGUIGNAN 10h30 devant la sous-préfecture

ATTAQUE CONTRE
LES STATUTS

- Recours accru aux contractuels
- Abandon de missions
- Plan de départ volontaire

DÉGRADATION
DES SALAIRES

- Gel du point d'indice
- Augmentation de la CSG
- Rétablissement du jour de carence

ATTAQUES CONTRE
LE SECOND DEGRÉ

- Classes surchargées
- Prescriptions ineptes et chronophages pour l'évaluation
- Lycée renonçant à toute démocratisation
- Transformation du baccalauréat en diplôme local
- Sélection à l'entrée de l'université





MOUVEMENT INTRA ACADÉMIQUE

RÉUNIONS MUTATIONS

- **NICE**, à partir de 14h30 au local du SNES-FSU, les mercredis 21 et 28 mars.
- **TOULON**, au local du SNES-FSU, à partir de 14h30 le mercredi 21 mars.
- **CANNES**, à partir de 17h30 au lycée Carnot, le jeudi 16 mars.
- **DRAGUIGNAN**, à partir de 17h30 au local de la FSU, bourse du travail, 8 rue Georges Cisson, le mardi 20 mars.
- **GRASSE**, à partir de 17h30 au lycée Amiral, le mardi 20 mars.
- **FRÉJUS**, à partir de 17h au lycée Camus, le vendredi 23 mars.
- **ANTIBES**, à partir de 17h30 au lycée Audibert, le lundi 26 mars.

SPÉCIAL STAGIAIRES

- **NICE**, 14h30 au local du SNES-FSU, 264 bld de la Madeleine le mercredi 21 mars.
- **TOULON**, 14h30 à la Bourse du travail, avenue Amiral Collet, le mercredi 21 mars.

PERMANENCES MUTATIONS

- Au local de la section académique du SNES-FSU de Nice, 264 boulevard de la Madeleine, le lundi matin de 9h à 12h30, du mardi au vendredi de 9h à 12h30 et de 14h à 17h.
- Au local de la section départementale du SNES-FSU de Toulon, 208 rue Emile Ollivier, le mercredi de 14h30 à 17h30, le jeudi de 14h à 17h, le vendredi de 16h à 19h.